

BULLETTIN MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN/LETTENBACH

ANNEE 2020 N°4

Le Mot du Maire

Cette rentrée scolaire fut particulière pour nos enfants. Ils sont tous accueillis sur le temps scolaire, la restauration et l'accueil périscolaire. Je souligne et remercie l'engagement de l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire dans ces actions. En tant que parents votre rôle est primordial ; vos enfants ne doivent pas aller à l'école si un membre de votre foyer présente de la fièvre, ou un, voire plusieurs symptômes évoquant la maladie du Covid-19.

Nous constatons un relâchement de la part des parents accompagnants leurs enfants à l'école en voiture. Pour la sécurité des enfants nous vous demandons d'éviter de vous stationner sur la Place de l'église et de privilégier le stationnement côté presbytère. La rue de l'église et la place de l'église vont être strictement réservées aux riverains, nous allons mettre en place la signalétique courant du mois.

Baigneurs et campeurs ont été au rendez-vous, alors que la saison s'annonçait très mal par l'ouverture tardive de notre camping mais la météo fut quant à elle très flatteuse durant l'été. Nous avons connu une forte influence du passage de campeurs et cela faisait longtemps que cela n'était plus arrivé. Les retours de satisfactions de nos touristes sont très réconfortants, et confirment le bon choix financier sur l'investissement dans la réalisation du nouveau bâtiment d'accueil du camping. Merci à Alice qui a fait un excellent travail au camping.

L'équipe municipale en place depuis peu travaille sans relâche pour le devenir de notre village et le bien-être de chacun. Les commissions s'activent, avec une belle dynamique.

Plusieurs chantiers de travaux sont en route dont le plus gros celui de notre Espace de Rencontre Pierre Fachat où les travaux de démolitions sont bien entamés. L'extension des réseaux de la rue de La Charmille a également débuté dans le but de permettre quelques constructions de maisons d'habitation.

Des zones pour nos jeunes sont entrain de voir le jour, comme le terrain bi-cross sur l'ancien stade et un mini terrain multisports au complexe sportif. Nous sommes heureux que ces jeunes ont pris part au développement de ces projets.

Nous accueillerons lors de la messe de la Saint-Hubert notre nouvel archiprêtre Gérard Nirren-garten, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre belle paroisse de Saint-Quirin. Joseph Schlosser quant à lui a pris de nouvelles fonctions à Bruyères dans les Vosges et c'est avec beaucoup de regrets que nous le voyons partir vers d'autres horizons. Nous garderons de notre archiprêtre de très bons partages, sa gentillesse et sa disponibilité pour nos habitants. Merci Joseph et belle continuation dans tes projets.

L'épidémie du Covid-19 progresse de nouveau avec l'arrivée de l'Automne. Les consignes sanitaires évoluent vite et sont beaucoup plus drastiques pour les grandes villes que pour les petites communes. Toutefois, les précautions sanitaires et gestes barrières ne sont pas à négliger. C'est pourquoi et c'est avec regret mais il en va de la sécurité de tous, nous avons pris la décision d'annuler toutes les festivités de fin d'année ainsi que le repas des anciens au mois de janvier.

Malgré cette période d'incertitude, nous souhaitons à tous et à toutes de profiter des belles journées d'Automne et de passer de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de votre entourage.

Votre Maire

Karine COLLINGRO

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

Membres présents : 14

Membres absents excusés : 1

Objet : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

1. De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
2. D'exercer, en application de l'article L214-1-1 du code de l'urbanisme dans les conditions fixées par le conseil municipal, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L214-1 du même code.
3. De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
4. D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
5. De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
6. D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
7. D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
8. De procéder, dans la limite de 100 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, montant maximum fixé par le conseil municipal.
9. De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 €, montant maximum autorisé et fixé par le conseil municipal.
10. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites fixées par le conseil municipal.
11. De demander à tout organisme financeur, pour toutes demandes de subventions en fonctionnement ou en investissement selon la nature des opérations, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions
12. Décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, ces délégations seront exercées par le 1^{er} adjoint.

² A chaque réunion de conseil municipal, le Maire rendra compte, de l'exercice de la délégation ainsi qu'il est prévu à l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Objet : Affectation de résultats 2019 budget commune

Le conseil municipal décide d'affecter le total au compte 1068 de 54 238,14 €

Objet : Affectation de résultats 2019 budget eau

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat reporté au fonctionnement de 48 232,58 €

Objet : Attribution des lots marchés – Rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Après analyse des offres, le Conseil Municipal, attribue les 11 lots relatifs à la rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat conformément au descriptif rédigé par le maître d'œuvre ci-dessous :

DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
01 – DESAMIANPAGE	SARL S.E. GUNAY	20 257.00 €
02 – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE – VRD	ENT. France LANORD ET BICHATON	187 486.10 €
03 – ETANCHEITE – COU-	ENT. COUVRETANCHE	8 827.78 €
04 – MENUISERIE ALUMI-	ENT. ALFRED KLEIN	98 000.00 €
05 – DOUBLAGES – CLOI-	ENT. BATICONCEPT	73 079.70 €
06 – MENUISERIE BOIS –	ENT. REIMEL	53 658.51 €
07 – REVETEMENTS RIGIDES SOLS ET MURS	ENT. JEAN BERNARD REVETEMENTS	24 500.00 €
08 – PEINTURE – RE-	ENT. PEINTURE VAULLERIN	30 382.55 €
09 – CHAUFFAGE – VENTI-	ENT. SANICHAUF	127 500.00 €
10 – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES	ENT. LAPLACE	63 948.01 €
11 – SONORISATION	ENT. MPM EQUIPEMENT	28 988.00 €

Le montant total général H.T. s'élève à 716 627.65 €, soit TTC 859 953.18 €.

Madame le Maire ou son représentant est autorisée à signer les marchés de travaux et tous les documents nécessaire à leur réalisation.

Objet : Bail professionnel et promesse de vente de l'immeuble garage Faure Patrick

Il est décidé la location de l'immeuble « garage Faure Patrick » à St-Quirin pour un loyer annuel de 7 200 € avec promesse de vente.

Note que les frais sont à la charge de la commune et que les loyers payés ne seront pas déduits de l'achat futur de l'immeuble.

Autorise le Maire à signer le bail professionnel de location avec promesse de vente avec M. Faure Patrick.

Objet : Commission d'appel d'offres – « CAO »

Le Maire fait part au conseil des observations du contrôle de légalité concernant la composition de la commission d'appel d'offres (CAO) en date du 27 mai 2020.

Le Conseil Municipal retire la délibération en date du 27 mai 2020.

Nomme comme membres titulaires : Thierry PFEIFFER – Serge HOUBRE – Josette GRAEFF et comme membres suppléants : Raoul SIMON – Nicolas WEIL – Patrick VIDAL.

Objet : Commission Communale des Impôts Directs

Une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune pour la durée du mandat du conseil municipal.

Il convient de nommer 24 personnes pour une population inférieure à 2 000 habitants (12 titulaires et 12 suppléants).

Propose la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PFEIFFER Thierry	SIMON Raoul
HOUBRE Serge	MACHET Martine
GRAEFF Josette	SCHAEFFLER Georges
KUBLER Monique	SER Dominique
VAUTHIER Christine	BRIMONT Jean-Claude
CHARTON Alexandra	RUHL Frank
SCHAEFFLER Mathieu	SIMON Pierrette
MATHIS Anthony	WOLFF Jean-Jacques
CAMBAS Alain	LAVAL Robert
BROUILLARD Camille	RITTER Vincent
WEIL Nicolas	SIMON Jacques
VIDAL Patrick	HALBEHER Serge

Objet : Vote des délégués au CCAS

Le conseil municipal vote les délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comme suit :

Présidente : Karine COLLINGRO

Membres du Conseil : Alexandra CHARTON – Christine VAUTHIER – Josette GRAEFF – Martine MACHET – Alain CAMBAS – Monique KUBLER.

Objet : Vote des délégués à la régie communale de Télédistribution

Le conseil municipal vote les délégués à la régie communale de télédistribution comme suit :

Membres du Conseil : Karine COLLINGRO (membre de droit)

Martine MACHET – Josette GRAEFF – Camille BROUILLARD

Membres extérieurs : Pascal WELSCH – Pierrette SIMON – Isabelle RUHL – Josiane JAXEL – Joseph REIBEL – Jacqueline SIMON – Raphaël WEIL -

Objet : Demande de subvention DETR acquisition garage Faure Patrick

Une demande de subvention DETR pour l'acquisition du bâtiment « garage Faure Patrick » sera déposée auprès de la Sous-Préfecture.

Objet : Facturation édition bulletins municipaux commune de Vasperviller

L'impression des bulletins municipaux annuels 2019 pour la commune de Vasperviller est acceptée ; une facture correspondante au coût des copies sera adressée à la commune de Vasperviller pour un montant total de 359.67 € .

Objet : Indemnités élections diverses

Les indemnités allouées à la commune pour les travaux supplémentaires occasionnés par les différentes élections politiques ou professionnelles à partir de 2020 et pour toute la durée du mandat seront reversées à la secrétaire de mairie chargée des élections.

Objet : Prime achat maison

Accepte la prime de 300 € pour l'achat d'une maison au N° **83A rue de Vasperviller**.

Objet : Rapport annuel de l'eau 2019

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'eau 2019

Objet : Projet d'acquisition de l'immeuble garage Faure Patrick

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à procéder à la recherche d'un emprunt pour le projet d'acquisition de l'immeuble « garage Faure Patrick » pour un montant de 100 000 €.

Objet : Demande de subvention Football Club de Saint-Quirin

Le conseil municipal décide d'attribuer au Football Club Saint-Quirin, une subvention exceptionnelle de mise en route d'un montant de 3 000 €.

Objet : Suspension loyers Galerie d'art Boyrié

Décide de suspendre les loyers à la galerie d'art Boyrié pour la période de mars à juin 2020, au vu de la fermeture obligatoire des lieux recevant du public dû au Coronavirus.

Objet : Vente de matériel divers Espace de Rencontre Pierre Fachat

La vente publique de matériel divers de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat aura lieu dimanche 6 septembre et sera confiée à l'association L'I.E.N.S. pour la gestion de la vente.

La recette de la vente sera intégralement reverser à la commune de St-Quirin.

Objet : Vote des loyers

Vote la révision des loyers 2020 comme suit :

- | | | |
|------------------------|----------|----------------------------|
| - Logt 165 | 233.00 € | au 1 ^{er} avril |
| - Galerie d'Art Boyrié | 342.00 € | au 1 ^{er} janvier |

Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 5 n° 63	Section 15 n° 73-74-75
Section 14 n° 18-12	Section 24 n° 56
Section 3 n°134-135	Section 6 n° 106
Section 7 n°74	Section 7 n° 120-121-122
Section 5 n° 64-27	Section 10 n° 272-195
Section 7 n°101	

Informations et questions diverses

La parole est donnée à Serge HOUBRE, adjoint, qui informe les membres du conseil des différents travaux engagés ou à venir dans la commune – camping – cimetière – mur de soutènement parking cimetière - Presbytère – école – projet de lotissement – carrefour rue des Petits Rayeux – travaux de sécurisation à Lettenbach – fontaine de la Libération – agencement intérieur de l'immeuble garage Faure.

Thierry Pfeiffer précise que le bilan financier de la fréquentation au camping est plutôt positif malgré l'ouverture tardive de celui-ci.

Mme le Maire fait part au conseil d'un pot de départ à la retraite du boucher Bernard JACOB qui aura lieu à l'abri du randonneur samedi 1^{er} août à midi. La commune prendra en charge les boissons.

Contact sera pris avec Moselis afin de connaître leur position sur les logements fermés rue Général Leclerc.



INSEE : enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

Quels produits d'épargne les Français privilégient-ils? A l'aide de quels produits financiers les Français préparent-ils leur retraite? Comment se répartit le patrimoine des ménages de France? Quel est l'impact de la hausse des prix de l'immobilier sur le patrimoine des ménages? Les Français sont-ils surendettés? Les donations favorisent-elles l'accès à la propriété ou la création d'entreprises?

Pour répondre à ces questions, l'INSEE réalise, **du 28 septembre au 31 décembre 2020**, l'enquête « **Histoire de vie et Patrimoine** » auprès d'un échantillon de 15 820 logements dans toute la France.

Cette enquête constitue la seule référence permettant de décrire intégralement et de façon détaillée le patrimoine des ménages en France.

Si votre logement a été retenu, un enquêteur de l'institut, muni d'une carte officielle l'accréditant, se présentera chez vous pour vous interroger. L'entretien durera entre 1h et 1h30 environ. **Les réponses seront strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.**

L'enquête a trois objectifs principaux :

- Observer et décrire le patrimoine des ménages;
- Fournir des éléments explicatifs sur la formation et la transmission du patrimoine, en montrant comment il a été constitué (héritage, donations, parcours de vie...);
- Mesurer les inégalités de patrimoine entre les ménages.

L'entretien doit donc permettre de décrire les biens financiers, immobiliers, professionnels, ainsi que l'endettement et d'en connaître les évolutions.

Il aborde aussi d'autres sujets comme la situation familiale, l'activité professionnelle, l'éducation, les dépenses, etc.

ECOLES

Effectifs des élèves de maternelle et primaire pour la rentrée 2020 :

8 petits + 2 moyens + 12 grands dans la classe d'Audrey FASSIER;

8 CP + 6 CE1 + 4 CE2 dans la classe de Sophie CORTON;

13 CM1 + 7 CM2 dans la classe de Véronique LUX.

Belle année scolaire à tous nos enfants et à l'équipe enseignante.



BRIOCHE DE L'AMITIE

La vente des brioches de l'amitié en faveur de l'enfance inadaptée de la région de Sarrebourg aura lieu

Vendredi 16 au soir et samedi 17 octobre 2020 dans la journée.

Merci d'accueillir chaleureusement nos bénévoles.

MESSE de la SAINT HUBERT

Le samedi 7 novembre 2020 à 18h30 à l'Eglise Priorale de Saint-Quirin, sera célébrée une messe en l'honneur de la fête de Saint-Hubert dans laquelle seront honorés chasseurs et amis de la chasse.

La municipalité ne pourra malheureusement pas organiser d'apéritif après la messe.

CHASSE

Organisme de chasse	HUMBERT	DUMAS	MAHIEU
Octobre	11, 25		
Novembre	8, 11	6, 7, 8, 9, 20, 27, 28, 29, 30	6, 7
Décembre	6, 13, 19	4, 18, 19, 20, 21	4, 5
Janvier	3, 17, 30	8, 15, 16, 17, 18, 22, 29, 30, 31	8, 9, 22, 23



COMMEMORATIONS

La municipalité en partenariat avec les Anciens Combattants et le conseil de fabrique commémoreront aux monuments aux morts :

L'armistice de la guerre de 14-18 et les 80 ans de la Moselle déracinée

Une messe aura lieu le mercredi 11 novembre à 10h30 suivi d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts à 11h30

Le vin d'honneur n'aura pas lieu en raison du contexte sanitaire.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BAS BOIS

Campagne d'exploitation 2020/2021

Les inscriptions pour le bois d'affouage, les menus produits (charbonnette), billes de bois pour les 3 communes membres se font dès à présent en mairie de Saint-Quirin et ce jusqu'au lundi 02 novembre inclus.

Bois d'affouage

La portion de 3 stères reste au tarif de 165 € TTC.

Une portion par foyer (les prête-noms sont interdits et sanctionnés).

Bois de chauffage en long bord de route

L'acquisition de billes de bois, bord de route, non façonnées d'un volume unique de 10 mètres cube au prix du marché s'élève à **40 € TTC** le mètre cube (limite de 3 lots par personne)

Charbonnette : 10 €/stère TTC

Comme chaque année, l'attribution de charbonnette est établie en fonction de l'ordre de priorité (listing reprenant les 4 dernières années) lot de 10 stères. *Cette année suite au dépérissement du Hêtre un volume conséquent sera proposé en bois de chauffage.*

Les tarifs indiqués ci-dessus correspondent à l'année 2020, les tarifs de l'année 2021 seront fixés lors du prochain conseil de Bas-Bois.

Le Président de Bas-Bois, Thierry PFEIFFER



FACTURATION EAU

La facturation concernant l'acompte de l'eau 2020 a pris du retard. Vous recevrez la facture fin octobre début novembre. Pour information, la facturation du solde eau 2020 est prévue pour fin janvier début février 2021. Un agent passera pour les relevés en fin d'année, merci de lui faire bon accueil.

SAINT-NICOLAS

Cette année, le Saint-Nicolas ne passera pas dans les écoles mais déposera des sachets de confiseries

le lundi 7 décembre 2020.



MARCHE DE NOEL 2020

Après concertation entre la municipalité et le collectif associatif, nous sommes au regret de vous informer que le marché de Noël de Saint-Quirin n'aura pas lieu cette année au vu du contexte sanitaire actuel. Nous espérons tous vous retrouver en 2021 pour des festivités plus conviviales et chaleureuses.



COLIS DE NOEL DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

Nous sommes au regret de devoir annuler le repas des anciens. Cette année, les personnes de 65 ans et plus auront le choix entre un panier garni ou un bon chez l'un de nos deux restaurateurs Auberge de la Forêt ou Hostellerie du Prieuré.

La distribution aura lieu le *samedi 19 décembre* au matin. Les membres du conseil municipal passeront à votre domicile pour connaître votre choix courant du mois de novembre.

OFFRE D'EMPLOI

La commune va créer un poste à temps plein en CDD pouvant se transformer en CDI pour la gestion de la poste et de l'épicerie (dépôt de pain). Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie ou par mail commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr.

La fiche de poste sera détaillée sur le site internet de la commune.

Date limite de dépôt le 2 novembre 2020.

APPEL A PHOTOS

La commune, en partenariat avec l'association L'IEENS, envisage la création de cartes postales personnalisées mettant en valeur notre beau village et ses environs.

Si vous êtes photographes, professionnels ou amateurs, et que vous souhaitez participer à la promotion de notre commune n'hésitez pas à nous faire parvenir l'un de vos plus beaux clichés (faune, flore, patrimoine, insolite, ...) à l'adresse suivante : liens.saintquirin@gmail.com

En vous remerciant par avance pour votre participation.



SERVICES A LA POPULATION

Marché parvis de la Mairie



Tous les vendredis de 10h30 à 12h30 devant la mairie, vous pouvez découvrir un service de plats à emporter et autres ainsi que la vente de fruits et légumes.

Présence également d'un affuteur de couteaux.

Dépôt de pain et petite épicerie dans les locaux « bâtiment mairie » :

Les jours et horaires d'ouvertures sont modifiés comme suit :

mardi, jeudi, samedi et dimanche de 7h30 à 9h30 dans les locaux bâtiment mairie.

CREATION D'UN BIKE-PARK

Le stade de bicross se réalise en collaboration avec les jeunes du village avec pour objectif d'être opérationnel pour le printemps 2021.



ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE

Les prochaines dates des goûters mensuels au Club House :

Jeudi 8 octobre

Jeudi 12 novembre

Jeudi 10 décembre

Repas de fin d'année dimanche 6 décembre à 12h00

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Venez nombreux offrir votre sang le jeudi 3 décembre 2020 à partir de 17h au Club House. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.



CONSEIL DE FABRIQUE

- Jeudi 1er octobre, Pascal WELSCH, Président, Mme le Maire de St Quirin, Karine COL-LINGRO, Mme le Maire de Métairies St Quirin, Marie-Rose APPEL et Josette GRAEFF, Secrétaire, ont rencontré le nouvel archiprêtre M. Gérard NIRRENGARTEN qui sera présenté à la population lors de la messe de la St Hubert le 07 novembre 2020.

- Le Conseil de Fabrique s'occupe de la rénovation de la porte du cimetière.

- Un grand merci à Gérard GRAEFF qui a épaulé Pascal WELSCH pour la pose d'un phare dans le clocher de la Haute-Chapelle qui la met en valeur à la tombée de la nuit et à la sonorisation des cloches qui a fait plaisir aux touristes qui visitent notre beau village.

Courant novembre, la population sera informée des messes à venir. Il faut attendre l'installation officielle du nouvel Archiprêtre.

DE L'ECRITURE A L'IMAGE

Du 14 au 23 octobre : deuxième session de la résidence court-métrage De l'écriture à l'image, 3 projets de court-métrages en prise de vue réelle, 3 projets de court-métrages en animation.

18 octobre à 18h30 : projection de 4 courts-métrages : *Bruits blancs et La Peur du vide* de Thomas Soullignac et *La Nuit des sacs plastiques* et *Yul et le serpent* de Gabriel Harel (si le covid-19 le permet, lieu à définir)

22 octobre à 14h30 : Atelier intergénérationnel Mémoire à La Charmille, rencontre de l'auteur Frédéric Juvigny (résidence d'écriture court-métrage) avec les résidents de La³Charmille pour présenter son projet de court-métrage d'animation *Marcel et la mélodie des brebis*.

CLUB VOSGIEN DE SAINT QUIRIN

Une belle réalisation de notre Club Vosgien, inauguration de l'abri de la Belle Roche. Un abri construit après 1500 heures de bénévolat par les membres du club.

Encore bravo aux bénévoles.



Pour suivre l'activité du Club Vosgien et retrouver leur programme de randonnées:

- Site internet : www.clubvosgien-saintquirin.fr
- Facebook: clubvosgien saintquirin



Informations aux associations

Du côté de la vie associative, la crise sanitaire impose aussi beaucoup de contraintes. Le port du masque étant obligatoire, il est de la responsabilité de chaque président d'association de la faire respecter.

Si une buvette est installée, les mesures de distanciation sociale doivent être mise en place, du gel hydro-alcoolique ou un point de lavage doit être mis à disposition du public et cela à réactualiser en fonction de l'évolution des décisions de l'Etat.

LA MUNICIPALE

ou

MARSEILLAISE DES COMMUNES

O liberté quand ta voix vibre
Les esclaves sont triomphants
Le vote universel et libre
A l'urne appelle les enfants (*bis*)
Des franchises municipales
Nos élus affirmant les dropits
Suppriment des tyrans , des rois
Les politiques saturnales

Refrain

Aux urnes électeurs! Marchez avec fierté !

Votez, Votez

Pour la patrie et pour la liberté

Pendant dix siècles à la glèbe
Nos corps meurtris furent rivés
Quand la commune unit la plèbe
Des jours d'espairs se sont levés (*bis*)
Quatre-vingt treize, la victoire
Nivela les libres humains
Ainsi par de sanglants chemins
Sont arrivés les jours de gloire

Refrain

Aux urnes électeurs etc...

Le vil intérêt monarchique
Souvent par de honteux débats
Lançait l'esprit patriotique
Dans de fratricides combats (*bis*)
Dix-huit cent trente , ardente lutte,
Créa nos droits municipaux
Du trône les vieux oripeaux
Sombrent bientôt de chute en chute

Refrain

Ce chant à vocation révolutionnaire a été composé par une personne nommée Moulin , propriétaire agriculteur, en 1878. Il se chante sur l'air de la Marseillaise, notre hymne national.

Le texte que vous avez sous les yeux provient de la bibliothèque nationale de France.

Les amis du patrimoine du pays de Saint-Quirin

Aux urnes électeurs etc...

De février quand le grand œuvre
Déracina tous les abus,
Un aigle à tête de couleuvre
Se greffa sur le syllabus (*bis*)
Tous les traîtres rampant dans l'ombre
Construisirent un noir cercueil,
Pour les fils de la France en deuil
Surpris dans la nuit froide et sombre,

Refrain

Aux urnes électeurs etc...

Pendant vingt ans bavant leur rage,
Ils comprenaient, lâches soudards,
Que le peuple plein de courage
Relèverait ses étendards (*bis*)
Ils ont muselé la Commune
Pourvu cayenne et Lambessa
Mais soudain contre eux se dressa
La république et sa fortune

Refrain

Aux urnes électeurs etc...

Liberté ! Puissance infinie
Les faibles en ton nom sont forts
A la commune réunie
Féconde nos mâles efforts (*bis*)
En quatre-vingt ère nouvelle,
Les siècles futurs le diront,
Tous les peuples acclameront
La république universelle !



CASA LIVE

Alimentation de Qualité - Epicerie Fine

- *Produits Artisanaux italiens.*
- *Miel régional, bio et d'exception.*
- *Matériel culinaire écologique.*
- *Café bio éco-responsable.*
- *Huile d'Olive italienne biologique*

Produits de première nécessité

Horaires d'Ouverture

Lundi : 10h – 13h / 16h – 18h30
Mardi : 16h – 18h30
Mercredi : 10h – 13h / 16h – 18h30
Jeudi : 16h – 18h30
Vendredi : 16h – 18h30
Samedi : 10h – 13h
Dimanche : 10 – 13h



**Plateau de charcuterie
Sur Commande au
06.26.18.20.68**



**Z.A DE LA STEE 57560 SAINT QUIRIN
PARKING ASSURE**

PHOTOS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020 /2021



LES MATERNELLES



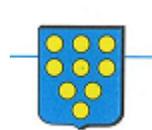
CP, CE1 et CE2



CM1 et CM2



MAIRIE DE SAINT QUIRIN
170 rue du Général de Gaulle
57560 SAINT-QUIRIN
Téléphone : 03.87.08.60.34



Messagerie : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

[Www.saintquirin.fr](http://www.saintquirin.fr)

Saint-Quir'Info

Saint-Quirin tourisme



Changement d'horaire / heure d'hiver

Dans la nuit du samedi 24 octobre au dimanche 25 octobre 2020, nous reculons d'une heure.

Fermeture de la mairie pour congé fêtes de fin d'année

Le secrétariat de mairie sera fermé mardi 22 décembre ainsi que jeudi 24 et 31 décembre à midi pour congés annuels des secrétaires.

Horaires des messes à la Priorale

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Samedi 25 à 10h30	Samedi 7 à 18h30 Saint-Hubert	Dimanche 6 à 10h30
	Mercredi 11 novembre à 10h30	

Etat Civil

Naissance :

CHERRIER Léo né le 09 septembre 2020 fils de Loïc CHERRIER et Andréa BARBELIN

WEIL Naël né le 29 septembre 2020 fils de Nicolas WEIL et de Laura WEBER

Nos félicitations aux heureux parents

Décès :

Le 30 juillet 2020 Mme Germaine OBERLANDI veuve MARCHE Unité de vie « Le Couaroil »

Le 30 juillet 2020 Mme Andrée GUERAUD –HALBEHER domiciliée 118L rue d'Alsace

Le 31 juillet 2020 Mme Monique DILLMANN veuve DIEUDONNE Maison de Retraite « La Charmille »

Le 18 août 2020 M Jacquelin BOUR domicilié 159 rue du Général de Gaulle

Le 15 septembre 2020 Mme Denise GERARD Maison de Retraite « La Charmille »

Nos sincères condoléances aux familles